TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN
N°24-25 - [Avril - Septembre 2014]

PNUD
Au service des peuples et des nations

Dans ce numéro :

Lancement du Rapport sur le développement humain 2014 Page 2

Fabrication du chabon vert au Bénin Page 7

Visite au Bénin du Directeur du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique Page 15

Lancement du Rapport sur le développement humain 2014

Le Rapport sur le développement humain 2014 (RDH) a été lancé le 12 septembre 2014 à Cotonou par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Selon le Rapport, il faut créer des emplois, une protection sociale et des sociétés plus solidaires pour consolider les acquis de développement. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté doit être intensifiée et des politiques appropriées mises en œuvre, afin de préserver les dernières avancées en matière de développement.

Le ministre en charge du Développement et le ministre en charge des OMD-ODD reçoivent officiellement des mains du Représentant Résident du PNUD, le RDH 2014

Le RDH 2014, intitulé « Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience », indique qu'entre 2000 et 2013, l'Afrique subsaharienne a connu le second taux le plus élevé de progression sur l'Indice de développement humain (IDH), qui combine les avancées dans les domaines du revenu, de la santé et de l'éducation.

« Au Bénin, malgré un regain de croissance soutenue depuis 2012, de l'ordre de 5,5% en moyenne, la pauvreté monétaire ne recule guère. Les progrès en termes de réduction de la pauvreté non monétaire ne sont pas encore suffisants pour marquer une évolution forte de l'IDH ces dernières années », a souligné

Madame Rosine Sori Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD.

Sur 187 pays, le Bénin est classé au 165 ème rang avec un IDH de 0.476 contre 0.436 en 2013. De 1980 à 2013, l'IDH du Bénin est passé de 0.287 à 0,476, soit une augmentation annuelle moyenne d'environ 1,54%. Les facteurs qui justifient cette performance sont, notamment l'espérance de vie à la naissance qui est passée de 47,3 ans en 1980 à 59,3 ans en 2013 et la durée moyenne de scolarisation qui a augmenté de 2,6 ans.

> *« Selon le rapport, le Bénin a progressé en valeur absolue en termes d'IDH »*

Selon le rapport, le Bénin a donc progressé en valeur absolue en termes d'IDH, mais cette progression n'est pas plus rapide que la progression globale pour permettre une évolution de son classement en valeur relative.

Le rapport indique en outre que, près de 585 millions de personnes, soit l'équivalent de 72 pour cent de la population du continent africain, vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle – marquée par des carences cumulées en matière d'éducation, de santé et de niveau de vie – ou risquent de retomber dans la pauvreté. Ces groupes ne connaissent en général aucune amélioration de leur niveau de vie parce que leur participation politique, leurs moyens d'existence et d'accès aux services sociaux de base sont limités. De plus, même sortis de la pauvreté, ils seraient susceptibles d'y retomber à la faveur d'une crise.

Grâce à une « approche de cycle de vie », le rapport examine la façon dont les vulnérabilités évoluent tout au long de la vie. Ainsi, les périodes de la vie où les individus sont plus fragiles par rapport aux risques de la vie sont ciblées pour le développement de réponses appropriées. Aussi, les périodes de l'enfance, notamment les premiers 1000 jours de la vie d'un enfant, l'adolescence ou encore le passage de l'école au travail, ou le passage du travail à la retraite sont identifiées comme particulièrement importantes. Les obstacles rencontrés au cours de ces périodes peuvent s'avérer particulièrement difficiles à surmonter et provoquer des impacts à long terme.

Vue partielle des participants à la cérémonie de lancement du rapport

Notant que 77 pour cent de la population du continent, des jeunes pour la plupart, sont en situation d'emploi précaire.

Le rapport encourage les pays d'Afrique subsaharienne à adopter des politiques visant le plein emploi et capables d'assurer la croissance économique génératrice d'emplois, tout en portant une attention particulière sur la qualité et à la sécurité de ces derniers. Ainsi, la création d'emplois décents demeure d'une importance cruciale pour obtenir une réduction substantielle de la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale. Par ailleurs, des politiques appropriées sont indispensables pour lutter contre les vulnérabilités et construire la résilience face aux chocs.

Au Bénin, à travers la politique holistique de protection sociale, des interventions stratégiques du gouvernement peuvent être identifiées comme concourant au renforcement de la résilience pour faire face aux vulnérabilités du cycle de vie. On peut citer, entre autres, les politiques de gratuité dans les domaines de l'éducation (frais de scolarité, cantines, etc.) et de la santé (césarienne, paludisme, vaccination, etc.) et le développement du régime d'assurance maladie universelle (RAMU). Dans le domaine de l'emploi, notamment des jeunes, des initiatives importantes ont été lancées depuis quelques années.

Madame Rosine Sori Coulibaly a réitéré l'engagement du PNUD au Gouvernement du Bénin à continuer ses efforts pour l'accompagner à promouvoir l'employabilité des jeunes à travers l'entrepreneuriat agricole, tout en recommandant la lecture du rapport à tous les acteurs du développement humain durable.

«Avec un petit coup de pouce, les communautés à la base arrivent à se prendre en charge»

Djidamatou Seni, une jeune Volontaire des Nations Unies, nous fait le récit Fouléra Gado, une bénéficiaire du projet qui, aujourd'hui arrive à se prendre en charge. Elle en profite pour partager avec nous son expérience de volontariat dans les communes de Bembèrèkè, N'Dali et Sinendé, au Nord Bénin.

Fouléra Gado est une jeune dame, qui vit dans un ménage de 22 membres à Wèrèkè dans la commune de N'Dali. Première épouse d'un mari polygame, elle n'avait que quelques poulets qu'elle élevait en divagation ; puis elle les vendait pour trouver des revenus et prendre en charge sa progéniture. Fouléra a environ 40 ans, mais on lui en donnerait la cinquantaine, à cause des rides précocement apparues sur son visage meurtri par les soucis, qu'elle cachait sous un large sourire.

Le regard évasif, elle raconte : « Avant, il arrivait des moments, où mes enfants et moi n'arrivions pas à prendre deux repas par jour. Mais, j'avais l'espoir qu'un jour, mes enfants mangeraient à leur faim et que je pourrais leur servir de la viande dans l'assiette sans forcément attendre les jours de fête ». Grâce à l'appui du Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration, et au Développement Economique Local (PA3D), Fouléra dispose aujourd'hui d'un poulailler avec un effectif de 63 poulets. L'élevage lui procure des revenus et elle arrive à subvenir aux besoins de son ménage, dont la situation alimentaire et nutritionnelle s'est nettement améliorée.

Djidamatou Seni, Volontaire des Nations Unies

> ***« A ce jour, j'ai pu vendre 136 poulets. Ce qui m'a apporté une recette de 227.200 FCFA. J'ai utilisé une partie de l'argent pour payer la scolarité de mes enfants et recruter des tâcherons pour le labour de mon champ »***

En 2010, le PA3D, appuyé par le Gouvernement du Bénin, le Fonds Belge de Securité alimentaire, l'UNCDF et le PNUD a réalisé une étude dans les sept communes d'intervention du projet à savoir Bembèrèkè, N'Dali, Kalalé, Pèrèrè, Sinendé, Nikki et Tchaourou. Cette étude a révélé, dans ces communes, un fort taux d'insécurité alimentaire dû, entre autres, à la pauvreté monétaire allant parfois à 20,8 voire 58,7% dans certains ménages. Pour remédier à ce problème, le PA3D a décidé d'appuyer une centaine de personnes vulnérables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dont Fouléra identifiée dans la commune

de N'Dali. Cette dame a choisi de continuer l'élevage de poulets locaux, mais cette fois-ci de manière intensive pour sortir de sa situation d'indigence et de précarité.

Le PA3D lui a construit, en 2010, un poulailler en matériaux définitif, mis à sa disposition 12 poulets géniteurs et l'a formée aux techniques d'élevage et de gestion. Au bout de quelques mois, son élevage a prospéré.

« A ce jour, j'ai pu vendre 136 poulets. Ce qui m'a rapporté une recette de 227.200 F. J'ai utilisé une partie de l'argent pour payer la scolarité de mes enfants et recruter des tâcherons pour le labour de mon champ », nous confie-t- elle.

Vu le nombre important de bénéficiaires appuyés par le PA3D et la distance qui les sépare du siège du projet basé à Parakou, le besoin s'est fait ressentir de recruter du personnel additionnel pour un suivi rapproché et la réussite des actions sur le terrain. C'est ainsi que Djidamatou Seni, Ingénieur Agronome et un autre jeune ont été recrutés en novembre 2013, comme Volontaire des Nations Unies (VNU).

Avec sa moto, Djidamatou parcourt plusieurs dizaines de kilomètres pour donner des appuis conseils aussi bien aux bénéficiaires individuels qu'aux groupements de femmes appuyés par le projet. Elle fait le suivi dans les communes de Bembèrèkè, N'Dali et Sinendé. Grâce à sa présence permanente sur le terrain, aux différentes sensibilisations et à son immersion dans l'environnement socio culturelle, Fouléra comme beaucoup d'autres bénéficiaires qui semblait avoir abandonné l'aviculture avec une vingtaine de poulets dans son élevage, a repris goût à son activité.

« Ce qui m'a frappée chez Fouléra, c'est l'assiduité avec laquelle elle conduit son élevage et l'engouement avec lequel toute sa famille a accepté cette activité. Un jour, lors de mes visites de routine chez elle, son mari m'a mise à l'écart pour me prier de tout faire pour que sa seconde épouse puisse bénéficier du même appui que Fouléra », déclare Djidamatou. « Cette expérience sur le terrain en tant que VNU, poursuit-elle, lui a donné le sentiment de se sentir utile pour sa communauté, et au-delà, pour son pays.

Et de conclure : « J'ai actuellement la conviction qu'avec un petit coup de pouce, les communautés à la base arrivent à se prendre en charge et n'attendent plus forcément une aide extérieure pour résoudre de petits problèmes de subsistance. »

La production du sel solaire pour protéger la mangrove

Au Bénin, la production traditionnelle du sel repose sur une importante consommation de bois de mangrove. Environ 20.000 m³ de bois seraient consommés par an pour chauffer les saumures et permettre l'évaporation de l'eau salée et ensuite, la récupération du sel.
L'Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL), appuyée par le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), a introduit, auprès des productrices de sel du littoral de la commune de Ouidah, une technique alternative de production non consommatrice de bois pour préserver la mangrove.

La nouvelle technologie introduite consiste à produire du sel par évaporation de l'eau salée disposée sur des bâches en plastique placées à l'air libre et sous le soleil.

Avec cette nouvelle technologie, la production de « sel solaire » se fait en saison sèche et s'étale sur environ trois (3) mois, de janvier à mars à travers l'évaporation d'une mince lame d'eau placée sur une bâche plastique. On estime le rendement de cette technique à environ 10 kg de sel par m^2 de bâche, soit une production de 10 kg de sel par jour sur une bâche d'une taille de $10m^2$.

En moyenne, 500 kg de sel sont produits par femme en une saison, ce qui lui rapporte 300.000 FCFA soit environ 460 euros.

A titre de comparaison, le sel produit avec la technique ignigène rapporte environ 200.000 FCFA soit 305 euros par saison à chaque productrice. Outre l'intérêt en termes financier de la nouvelle technique, la production de sel solaire offre plusieurs avantages comme :

- Diminution du temps de travail: En effet, pour la production traditionnelle, les femmes sont obligées de rester la journée entière près du feu pour attiser le bois ;
- Amélioration des conditions sanitaires : Les productrices traditionnelles de sel sont obligées de travailler sous des nuages de fumée ;

- Préservation de la mangrove : On estime que la production traditionnelle nécessite l'utilisation de $7,5m^3$ bois par tonne de sel produit. A l'époque du projet, environ 15.000 m^3 de bois étaient brûlés chaque année pour produire environ 2.000 tonnes de sel ignifuge.

480 femmes, appuyées par AFEL avec l'appui du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial, ont pu bénéficier du renforcement de capacités dans les arrondissements de Avlékété, Djègbadji et Houakpè-Daho (commune de Ouidah).

C'est le cas précisément de dame Dossavi-Yovo qui, comme plusieurs autres de ses sœurs, a déclaré " malgré mon âge avancé, je produis avec mes 6 bassines de 10 m^2 chacun, environ 3 tonnes de sel et gagne à peu près 500.000 F CFA".

Fabrication du charbon vert au Bénin

Au Bénin, le recours massif au bois éngergie est une cause majeure de la déforestation, avec des conséquences qui s'expriment sous forme de risque de sécheresse, de réchauffement climatique et de dégradation des terres.

Le bilan énergétique national fait état d'une prédominance du bois-énergie qui représente près de 60% de la consommation finale d'énergie entrainant une pression sur les ressources floristiques comme l'indique le taux de déforestation qui est estimé à 50 000 ha par an.

« Le Bénin dispose d'un fort potentiel de résidus agricoles qui, à l'heure actuelle, restent largement inexploités et souvent brûlés sur les champs. Cette façon de faire inhibe nombre d'occasions de création de valeur ajoutée. Pour chaque tonne de récolte, il y a entre 2,5 et 4 tonnes de résidus qui sont brûlés sans être exploités », a déclaré Gilbert Poumangué, Représentant Résident Adjoint du PNUD, au cours de la cérémonie d'inauguration de l'unité de fabrication du charbon vert dans la commune de Bopa en présence des autorités politico- administratives.

Le projet consiste à fabriquer du charbon vert à partir de résidus agricoles ou de biomasse renouvelable grâce à un procédé dit de pyrolyse. C'est une technique écologique de production de combustible qui permet de valoriser les sous-produits végétaux, libérant ainsi les ménages de la corvée du bois.

Le procédé utilisé est celui de la carbonisation des végétaux en continu grâce à une machine, où le CO2 est recyclé et les gaz de pyrolyse toxiques brûlés et utilisés comme source d'énergie.

La technologie développée par ADJS-ONG est basée sur l'utilisation d'une cornue chauffée à 500 °C au travers de laquelle s'écoule la biomasse de façon continue, en l'absence d'oxygène.

Le combustible obtenu est utilisé à la place du charbon de bois et permet ainsi de limiter la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet initié par ADJS-ONG et accompagné par le PMF/FEM, le PNUD et Stiching Jambo Afrika pour un montant

total de 61.000.000 de FCFA est notamment tourné vers la valorisation des résidus agricoles (balles de riz, coques d'arachides, rafles de maïs, déchets de palmes, sciure de bois etc.…).

Ceux-ci sont transformés en briquettes ou galets de charbon vert utilisables de la même manière que le charbon. Les résultats obtenus touchent à la fois les trois conventions de la génération de Rio. Actuellement, l'ONG s'active à organiser les femmes pour la collecte des résidus.

Les bénéfices environnementaux sont :

- les ressources en bois qui sont préservées ;

- le combustible de substitution provenant de la biomasse, une énergie renouvelable ;

- les émissions de CO_2 qui lsont réduites.

Sur les plans économique et social, on note les avantages suivants :

- des opportunités d'emplois verts sont créées pour les jeunes et les femmes ;

- le charbon de biomasse est 2 fois moins cher que le charbon de bois ;

- la charge de travail est considérablement diminuée, notamment celle des femmes, qui sont habituellement chargées de la collecte du bois ;

- le temps et l'argent épargnés peuvent être utilisés pour des activités locales d'ordre économique et agricole ;

- le résidu solide issu de la combustion partielle de la matière organique lors de la pyrolyse devient le charbon vert (biochar).

Les paroles douces de Solange amènent les parents à faire vacciner leurs enfants

Solange Agbo-Ola, Volontaire des Nations Unies, en pleine séance de sensibilisation

Kanderou est un village du Nord Bénin, dans la commune de Banikoara, situé à plus de 700 km de Cotonou, où cohabitent deux groupements socio-culturels: les peulhs et les bariba. Dans ce paisible village, les croyances culturelles n'étaient pas favorables à la vaccination des enfants de 0 à 59 mois et à l'accouchement des femmes dans une maternité. Pendant des décennies, des idées préconçues se sont propagées telles que vacciner les enfants serait à l'origine de maladies au lieu de les prévenir. Les populations estimaient que l'accouchement en maternité constituait des dépenses inutiles.

Aujourd'hui, grâce au Projet Village du Millénaire, le taux de vaccination

des enfants à Kandérou avoisine les 100% et ceci grâce à la contribution de Solange, une Volontaire des Nations Unies (VNU), affectée au projet qui a pris à bras le corps la sensibilisation des populations pour un changement de comportements.

Les statistiques nationales ont révélé en 2010, que Kanderou était le village le plus pauvre du Bénin, parce qu'il gardait la lanterne rouge au niveau de plusieurs indicateurs sociaux de base notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. Les populations étaient confrontées prioritairement au problème de santé primaire. On enregistrait également un taux élevé de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Se faire soigner au centre de santé était un véritable parcours du combattant. Il leur fallait marcher sur une bonne distance de 25 km pour aller à Founougo, où se trouve le centre de santé le plus proche. En saison pluvieuse, de juillet à septembre, les populations de Kandérou restent coupées du monde, à cause d'un cours d'eau qui traverse le village. Le centre de santé devient le dernier recours en cas de complication. De ce fait, on a enregistré plusieurs cas d'épidémie de rougeole, de tuberculose et des infections pulmonaires chez les enfants ainsi que des pertes en vies humaines.

Pour renverser cette tendance, le Gouvernement du Bénin a mis en place, en 2011, avec l'appui du Japon et du Programme des Nations Unies pour le développement, le projet Village du Millénaire. Ce projet a comme objectif principal d'appuyer et autonomiser les populations cibles afin qu'elles puissent se sortir du cercle vicieux de la pauvreté et réaliser tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans un délai de 5 ans. Il touche plusieurs secteurs à savoir l'agriculture, l'éducation, la santé maternelle et infantile, l'accès à l'eau potable, l'énergie, l'autonomisation des femmes, etc.

Solange Agbo-Ola, Sage-femme d'Etat de formation, a été recrutée en mai 2012 sur le PVM en tant que Volontaire des Nations Unies, Spécialiste en santé. Très vite, elle s'est attaquée au problème de faible taux de vaccination des enfants de moins de 5 ans.

«Mes thèmes de sensibilisation sont choisis sur la base des rapports médicaux reçus du centre de santé de Founougo ou inspirés des faits vécus», explique Solange. «Un jour, une jeune fille âgée de 18 ans a trépassé pendant qu'on la transportait vers la maternité à la suite des complications d'un accouchement à domicile.», raconte-t-elle. A partir de cet incident malheureux, Solange a organisé une campagne de sensibilisation sur les risques des accouchements à domicile.

> ***« Aujourd'hui grâce au Projet Village du Millénaire, le taux de vaccination des enfants à Kandérou avoisine les 100%, et ceci avec la contribution de Solange, une Volontaire des Nations Unies »***

Les journées de travail de Solange sont toujours laborieuses. « Il est sept heures du matin. Solange monte sur sa moto, le casque sur la tête, direction Kandérou, situé à 50 km de Banikoara, le siège du PVM. Mais il lui faut parcourir cette distance pendant deux heures. Arrivée à Kandérou, le mégaphone en main, elle sillonne les maisons pour annoncer sa présence. Et chaque fois, c'est le même rituel. « Bonjour, chère communauté. La dame à la parole douce est arrivée, il est l'heure, sortez, sortez. Rendez-vous au centre de santé ». Au bout de quelques temps, la paillote se remplit et la séance de sensibilisation commence par une causerie. » Elle poursuit : « Après ces séances, de concert avec les agents de santé de la localité, nous allons rechercher les enfants qui ne sont pas immunisés pour les faire vacciner. Le résultat aujourd'hui est que beaucoup d'enfants sont protégés. »

Par ailleurs, le PVM a construit et équipé en matériels sanitaires un dispensaire et une maternité à Kandèrou. Le personnel de santé a été recruté. Toutes ces actions ont contribué à l'amélioration du taux de fréquentation des formations sanitaires et à leur rapprochement des usagers.

Avec la forte collaboration des élus locaux, du medecin Chef de Banikoara et même de la radio locale, les nombreuses campagnes de sensibilisation menées par Solange ont contribué à induire des changements de comportements. Ainsi, plus de 60% des enquêtées (femmes enceintes et mères des nouveau-nés) ont déclaré plus fréquenter les centres de santé pour les consultations prénatales et que les problèmes liés à l'accouchement s'étaient réduits. 80% des femmes enceintes et des mères des nouveau-nés enquêtées ont déclaré être à jour dans les vaccinations.

«Cette expérience de volontariat m'a beaucoup édifié. Les témoignages des bénéficiaires me réconfortent», affirme Solange. Elle qui n'osait pas pendre la parole en public se dit aujourd'hui fière de le faire, au point d'être surnommée par les populations de Kandérou, « KOURO FAAGUI DORAGUI », qui signifie « la femme à la parole douce ».

Conseil des Directeurs Exécutifs des Nations Unies à Rome : Accélérer la mise en oeuvre des OMD

Le Bénin, les Philippines et la Colombie ont été les trois pays sélectionnés pour présenter la situation de la mise en œuvre de l'accélération des OMD à la réunion du Conseil des Directeurs Exécutifs (CEB), qui s'est tenue à Rome du 07 au 09 mai 2014.

Le PNUD, étant l'agence impliquée dans le suivi des OMD au niveau national, a pris le leadership de la préparation du CEB au niveau des agences du SNU au Bénin. La Représentante de l'UNFPA, assurant l'intérim de la Coordination du SNU, a participé à la réunion avec le Directeur pays de la Banque mondiale, accompagné de l'Economiste principal du PNUD. Cette délégation du SNU et de la Banque mondiale a présenté à Rome un rapport de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions d'accélération des OMD dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et une note de synthèse présentant les actions menées, les principaux défis et les interventions envisagées conjointement par les agences du SNU au Bénin.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base au Bénin

Le CAO du Bénin porte sur l'OMD 7C : accès à l'eau et à l'assainissement. Il a été élaboré avec l'appui du PNUD et adopté en octobre 2012.

Au Bénin, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base demeure une préoccupation majeure. Selon les statistiques nationales, environ 63,7% de la population en zone rurale et 63,4% en zone urbaine ont eu accès à l'eau potable en 2012, alors que la cible de l'OMD est d'atteindre 75% en 2015. En matière d'assainissement, la proportion de la population urbaine utilisant une installation sanitaire améliorée a augmenté, passant de 35,4% en 2007 à 45,8% en 2012 (cible de l'OMD : 69,1%). Selon l'enquête EMICOV 2011, 16% des ménages ruraux seulement ont accès à des latrines ou à des toilettes.

Face à cette situation, le Gouvernement du Bénin a décidé d'appliquer le Cadre d'accélération des OMD à l'OMD 7C (réduire de moitié la proportion des personnes sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base). Le choix de l'OMD 7, cible C, a été guidé d'une part, par: (i) le caractère transversal de l'impact de l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement de base sur tous les OMD, en particulier pour la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et d'autre part, par (ii) le rapport 2010 du PNUD sur la réalisation des OMD, qui a montré que les objectifs fixés pour 2015 peuvent encore être atteints dans ces deux secteurs.

L'engagement et un leadership fort du Gouvernement

Le Gouvernement a fait montre d'un engagement continu pour la réalisation des OMD, qui va au-delà des efforts visant à atteindre l'OMD 7C. En 2013, le Gouvernement a adopté un Plan d'Action en réponse à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies d'accélérer pendant les 1000 derniers jours, la progression vers la réalisation des OMD. Un Ministre en charge des OMD et des Objectifs de Développement Durable (ODD) a été nommé pour surveiller la mise en œuvre du Plan d'Action, qui a été intégré dans la Loi de Finances 2014. Le mécanisme de suivi descend jusqu'au niveau du Plan de Travail Annuel (PTA) des ministères, s'assurant que chaque intervention est articulée correctement et surveillant les plans de décaissement du budget et les plans de passation des marchés sectoriels. Un processus de revue a été lancé en avril 2014 pour apprécier la manière dont le Plan d'Action de l'Initiative 1000 jours est mis en œuvre à travers les plans de travail des ministères directement concernés par les OMD. Un rapport est présenté chaque trimestre au Conseil des ministres pour permettre au Président de la République d'apprécier, avec les ministères, les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des Plans d'Action et de prendre les mesures pour leur résolution.

Solutions pour accélérer la réalisation de l'OMD 7C

Le développement de la propriété privée et de la sous-traitance sont en passe de devenir l'approche standard des communes dans le domaine de la fourniture des services d'eau. Depuis 2008, la possession des installations d'eau potable a été transférée à 74 des 77 communes du Bénin. Il est prévu que les communes améliorent considérablement leurs capacités techniques et financières dans la surveillance des installations cédées pour améliorer la durabilité du système. Cela devrait être combiné avec des efforts visant à consolider les progrès relatifs au genre, dans le renforcement des capacités pour gérer les installations d'eau.

Le Gouvernement, en collaboration avec les partenaires au développement, encourage l'adoption de connexions à faible coût pour améliorer l'accès à l'eau des populations défavorisées dans les zones urbaines et péri-urbaines. Introduire de la flexibilité dans les paiements pour le raccordement à l'eau pour les pauvres dans les zones périphériques, en particulier les femmes et les ménages dirigés par des femmes, ainsi que la formulation d'une politique nationale sur la prestation de services dans les zones péri-urbaines permettraient d'accélérer les progrès et consolider les résultats.

La stratégie nationale de l'hygiène et de l'assainissement met l'accent sur l'utilisation de programmes d'éducation et de communication pour sensibiliser le public aux avantages de l'hygiène et de l'assainissement de base. Des campagnes de sensibilisation ont déjà été menées dans cinq départements: Atlantique, Zou, Alibori, Borgou et Collines. En quatre ans, l'intervention a permis une augmentation de 20 % de la proportion de personnes ayant accès à des installations sanitaires améliorées.

L'ONU et la Banque mondiale travaillent en étroite collaboration avec le Gouvernement du Bénin pour améliorer l'approche de la gestion à la base des ressources en eau et accroître la participation du secteur privé à 97 % d'ici fin 2015, contribuant ainsi de manière significative à la réalisation de l'OMD 7C.

Le Renforcement des capacités institutionnelles au niveau central, ainsi qu'au niveau décentralisé est un élément essentiel pour accélérer les progrès et consolider les acquis. Les principaux efforts à cet égard comprennent: (i) l'intégration des objectifs de la cible 7C des OMD dans la programmation budgétaire, en coopération avec d'autres partenaires de distribution d'eau et d'assainissement; (ii) le renforcement des capacités de mise en œuvre des communes décentralisées, y compris la formation à la gestion de l'eau et de l'assainissement et au développement des ressources dans les organismes administratifs locaux; et (iii) l'amélioration de la capacité de surveillance.

La disponibilité des ressources adéquates : Les données recueillies auprès des services techniques du pays donnent à penser que, pour atteindre les cibles des OMD d'ici à 2015, 57 millions de dollars par an seront nécessaires pour l'accès à l'eau. Compte tenu des investissements passés dans le secteur et en raison de l'approche de financement soutenu par l'ensemble des partenaires techniques et financiers, le Bénin peut atteindre l'objectif de l'eau si la tendance du financement est maintenue (avec un écart de 4 millions de dollars par année de financement). Toutefois, en matière d'assainissement un soutien financier supplémentaire très important est nécessaire si la cible est à atteindre.

Recommandations pour le CEB

Afin d'aider le Gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de couverture en eau potable et assainissement, les agences du Système des Nations Unies et la Banque mondiale vont continuer à renforcer la mise en œuvre de l'approche de gestion déléguée pour garantir la durabilité des systèmes. Afin d'assurer la couverture des personnes vulnérables et défavorisées, il faut mettre une emphase permanente, avec mobilisation de ressources, sur l'expansion des systèmes d'eau en milieu rural et des petites villes, afin de fournir des connexions abordables à plus de ménages.

A travers leurs divers programmes, les agences du Système des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale, vont renforcer leurs interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et garantir que celles-ci sont converties en gains pour les autres OMD. Ces interventions pourraient inclure: le programme d'alimentation scolaire et le développement de la propriété communautaire des cantines scolaires (PAM); le projet Villages du millénaire, avec la construction de salles de classe et latrines dans les écoles; les plateformes multifonctionnelles pour l'énergie et le forage de puits (PNUD) et les programmes de santé de la reproduction (UNFPA) et de maternité. Une approche intégrée dans les domaines prioritaires communs d'intervention pour le nouveau cycle de l'UNDAF (2014-2018) pourra permettre le développement d'un projet commun sur l'eau et l'assainissement, où la construction d'installations d'eau par un organisme, irait de pair avec la mise en œuvre des activités d'assainissement total.

Les agences des Nations Unies, notamment l'UNICEF, l'UNFPA, le PAM, l'OMS et le PNUD renforceront leur soutien au Gouvernement, afin d'assurer l'opérationnalisation de la Stratégie nationale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base, en particulier à travers le renforcement des approches communautaires d'assainissement total, le lavage des mains au savon ou cendre et le traitement de l'eau des ménages. Pour mettre fin à la défécation à l'air libre dans les communautés, des interventions spécifiques seront consacrées au renforcement des capacités des ressources humaines de la société civile (ONG) et la prise en compte de l'eau, l'hygiène et des aspects sanitaires dans les programmes des écoles bénéficiant de nos différents programmes.

Un partenariat dirigé par le PAM, avec l'UNICEF, la GIZ, la coopération néerlandaise et d'autres institutions spécialisées dans l'AEA, pourrait être développé pour mettre en œuvre des systèmes d'approvisionnement en eau pour les populations vulnérables en zone rurale sélectionnées pour recevoir les cantines scolaires du PAM. Les femmes et filles bénéficieraient tout particulièrement d'un accès élargi à des sources d'eau potable, du fait qu'elles sont traditionnellement responsables de la collecte d'eau et qu'à ce titre elles doivent, souvent, parcourir de longues distances pour trouver une source d'eau.

Les agences et d'autres partenaires peuvent bénéficier du mécanisme national de coordination mis en place sous le ministère des OMD/ODD pour renforcer la coordination des efforts de mise en œuvre de tous les OMD. La Banque mondiale pourrait à sa revue à mi-parcours envisager de réviser sa stratégie de partenariat pays pour intégrer l'eau et l'assainissement comme secteur prioritaire. Cela permettrait de soutenir la fourniture de services d'eau et d'assainissement à travers des opérations d'investissement dédiées au secteur.

Bénin : Des volontaires des Nations Unies soulagent les usagers de l'administration publique

Depuis 2012, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) appuie le Ministère de la Réforme Administrative et institutionnelle dans l'organisation du Mois du Service Public, orienté "zéro dossier en instance dans les services publics". Cette initiative a pour objectif d'améliorer la qualité des services destinés aux usagers/clients du service public et d'élever le niveau de conscience professionnelle des fonctionnaires. L'édition 2014 s'est déroulée du 14 Juillet au 14 Août 2014 et a vu la participation de 20 Volontaires des Nations Unies qui ont largement contribué à sa réussite.

Pour de nombreuses catégories de citoyens et investisseurs, l'utilité sociale de l'Administration publique béninoise n'est pas apparente et les missions qu'elle assume ou les objectifs opérationnels qui la guident sont encore illisibles. L'administration reste encore synonyme de bureaucratie particulière, caractérisée par une lourdeur, une arrogance vis-à-vis de ses usagers/clients, un gaspillage de temps et de ressources humaines et matérielles, une corruption, et des services peu compétitifs. La délivrance de l'ensemble des services publics ne se fait toujours pas dans de bonnes conditions, ce qui ternit l'image de l'administration. L'initiative "Zéro dossier en instance dans les services publics" a été prise pour accélérer le traitement des dossiers des usagers de l'administration publique. Suivant

le dispositif mis en place dans le cadre de cette opération, les usagers clients appellent un numéro vert pour faire référencer leurs dossiers en souffrance dans l'administration publique et se prononcer, au besoin, sur le niveau de satisfaction des services publics.

Les informations enregistrées au niveau d'un call center, sont ensuite traitées au niveau d'un centre de traitement entièrement animé par les Volontaires des Nations Unies (VNU). Le travail qui se fait à ce niveau est capital dans la suite du processus et surtout dans sa réussite. En effet, il revient aux VNU de s'assurer que les principales informations nécessaires pour retrouver les dossiers ont été données. Au cas contraire, ils rappellent les plaignants pour complément d'informations.

> *« Ce sont les VNU, qui, constitués en équipes, se déplacent vers les différentes structures pour suivre le traitement des dossiers »*

Dès que les dossiers sont bien renseignés commence le deuxième niveau d'intervention des VNU. Il convient de noter à ce point que les plaintes enregistrées sont entre autres relatives à la gestion des carrières des agents de l'administration publique (reclassement, promotion, avancement, retraite…) ; aux retards persistants dans le traitement et la délivrance des pièces d'état civil (actes de naissances, cartes d'identité, passeports…) ; aux remboursements des prestataires de services à l'administration publique. Par ailleurs, les VNU sont encore sollicités pour servir de courroie de transmission entre le Ministère de la Réforme administrative et Institutionnelle et les structures concernées par les requêtes. Ce sont les VNU qui, constitués en équipe, se déplacent vers les différentes structures pour suivre le traitement des dossiers : Un travail qui nécessite de la perspicacité, du tact et une grande disponibilité.

Les VNU ont assumé cette mission en enregistrant 3.346 plaintes. Ils ont ainsi contribué à apporter, au vu des résultats, un grand soulagement aux usagers, comme l'a témoigné Léon SONON, un promoteur d'activité de jeunesse. « Je devais encaisser depuis des mois du trésor public un chèque à la suite d'une prestation rendue à l'administration. J'ai été plusieurs fois pour ce dossier, on me donnait des délais longs ; parfois on ne me recevait même pas. Lorsque l'opération du mois du service public a été lancée, j'ai appelé le numéro vert par hasard; car je ne comptais plus vraiment sur les structures de l'Etat. Mais, à ma grande surprise deux semaines après mon appel, on m'a dit que mon chèque était prêt. Je me suis porté vers le Ministère et je l'ai effectivement encaissé. » Sceptique au départ, Léon a été convaincu et a pu obtenir en deux semaines, satisfaction après de longs mois d'attente.

Comme Léon, Justin Afouncho, décorateur peintre bâtiment a eu aussi à bénéficier de cette opération. « J'avais déposé la fiche de naissance pour l'établissement de l'acte de naissance de mon enfant. Pendant sept mois je faisais la navette entre ma maison et l'arrondissement. Je n'avais pas eu satisfaction. J'ai vu le numéro d'appel de l'opération mois du service public et j'ai appelé. Une semaine plus tard, on m'a appelé pour me dire d'aller à la mairie retirer l'acte de naissance de mon enfant. »

Les Volontaire des Nations Unies très contents de la mission accomplie

VISITE AU BENIN DU DIRECTEUR DU BUREAU REGIONAL DU PNUD POUR L'AFRIQUE

Monsieur Abdoulaye Mar Dieye, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, Administrateur Assistant et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a effectué du 23 au 30 juillet 2014 une visite de travail au Bénin. Clôturant sa visite d'une semaine, Abdoulaye Mar Dieye a appelé les pays d'Afrique à faire en sorte que l'innovation devienne la monnaie de change de leur émergence.

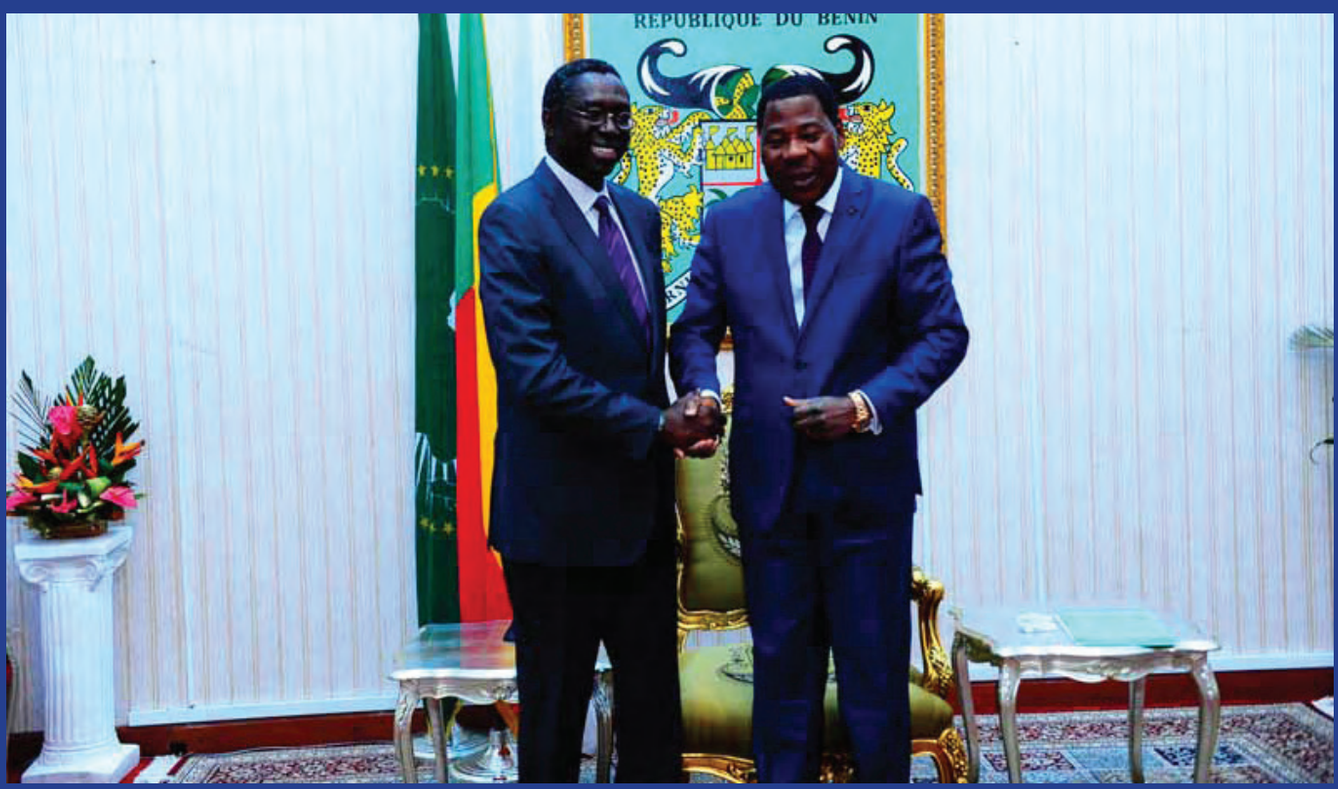

Abdoulaye Mar Dieye souligne le rôle clé de l'innovation et de la jeunesse dans le développement des pays africains.

Clôturant une visite d'une semaine au Bénin, le Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Afrique, Abdoulaye Mar Dieye, a appelé les pays d'Afrique à faire en sorte que l'innovation devienne la « monnaie d'échange » de leur émergence.

« Sans innovation sur le plan des politiques et des institutions, sans investissement dans la science et la technologie, sans effort visant à élargir l'accès aux marchés en faveur des Pays les moins avancés (PMA), et sans une transformation structurelle, rompre le cycle vicieux engendré par la faiblesse de revenu relèverait de la pure chimère », a-t-il précisé.

Intervenant lors d'une conférence sur les PMA, présidée par le Président béninois Yayi Boni, M. Dieye a apprécié la volonté politique des pays à s'engager dans la voie de la

graduation. L'augmentation des capacités de production des PMA, thème principal de la rencontre, est considérée comme un défi majeur, ainsi qu'une opportunité de réduire la pauvreté et accélérer le développement durable et inclusif du continent.

M. Dieye a co-présidé, avec le Ministre béninois des Affaires Etrangères, Nassirou Bako Arifari et le Haut Représentant des Pays les Moins Avancés, des Etats en Développement Sans Littoral et des Petits Etats Insulaires en Développement, Guyan Chandra Acharya, la réunion des points focaux sur la mise en œuvre du Plan d'Action d'Istanbul (PAI). Au cours de cette réunion, les Représentants Résidents du PNUD au Bénin, en Angola, au Cap vert, au Liberia et au Rwanda ont fait le point de l'appui du PNUD à la mise en œuvre du PAI.

En marge de la Conférence, M. Dieye a co-présidé avec l'Ambassadeur de la Nouvelle Zélande auprès des Nations Unies à Genève, Madame Amanda Ellis et le Ministre béninois en charge du Commerce, Madame Naomie Azaria, un panel de haut niveau, visant à partager les expériences sur le potentiel de transformation du secteur agricole et les cadres de partenariat pour accroître leurs potentialités économiques. Ont participé à cette session les ministres et des experts agricoles venus de la Nouvelle Zélande, du Sénégal, du Tchad, du Niger, de Madagascar, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo et du Bénin. On a noté aussi la présence des représentants d'autres PMA comme le Sénégal, le Bangladesh et l'Angola et d'autres entrepreneurs du secteur privé notamment l'entreprise Katheric Bénin.

Dans une interview avec la Voix de l'Amérique (VOA), M. Dieye a rappelé qu'en 40 ans, seulement 4 pays sont sortis du groupe des PMA : le Cap Vert, les Maldives, le Botswana et Samoa.

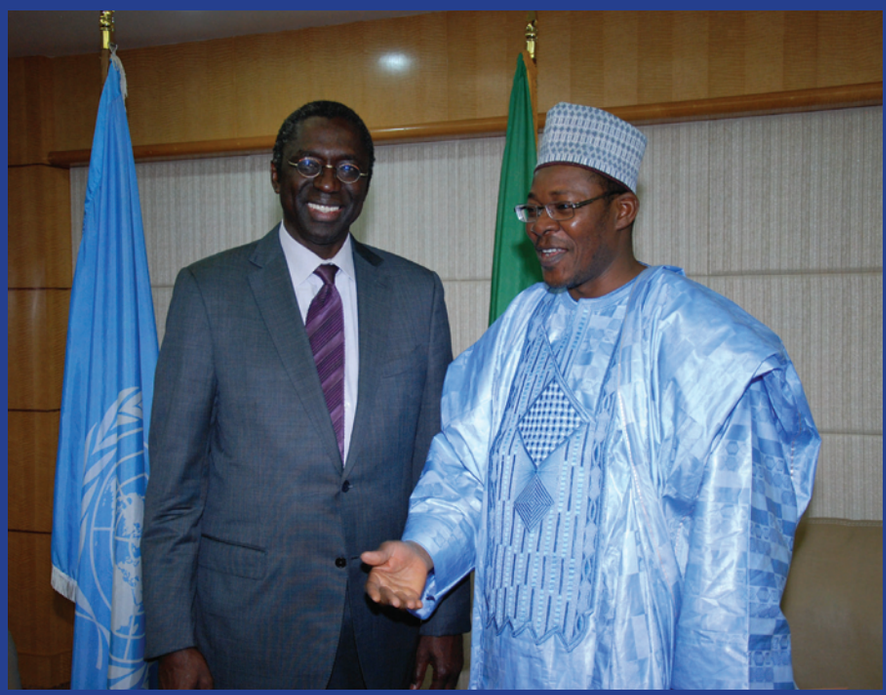

Il a évoqué cinq facteurs déclencheurs de l'émergence au cours d'une conférence débats, qu'il a animée à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management de Cotonou : élargissement de l'espace fiscal, patriotisme économique, transformation structurelle, stabilité, cohérence et cohésion des institutions et innovation.

Dans le cadre de sa visite officielle, M. Dieye s'est également entretenu avec des ministres, membres du gouvernement, présidents des institutions de la République, la communauté des partenaires techniques et financiers et les Nations Unies, dont le personnel du PNUD au Bénin.

Accompagné de la Représentante résidente du PNUD au Bénin, Odile Sorgho-Moulinier, M. Dieye a discuté avec le Président béninois, Yayi

Abdoulaye Mar Dieye rencontre les PTF

Boni, du suivi de la Table ronde de Paris, organisée en juin et lors de laquelle le Bénin avait mobilisé 12 milliards de dollars pour financer son développement.

Il est par la suite allé visiter l'un des quatre centres de promotion des affaires (Business Promotion Center) soutenus par le PNUD, situé à Abomey Calavi, dans la banlieue de Cotonou. Ces centres qui visent à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, ont déjà formé plus de mille jeunes.

Après avoir salué le partenariat entre le monde académique et le monde des affaires dans la mise en œuvre de ce projet, il s'est adressé aux jeunes bénéficiaires du centre, en ces termes : « Vous avez entre vos mains les outils de transformation, la clé du développement. Il faudra monter en puissance dans la chaîne des valeurs et ne pas s'arrêter au marché local».

En reconnaissance du travail effectué par le PNUD dans le pays, M. Dieye a reçu la distinction de Grand Officier de l'Ordre national du Bénin, décernée par le Président de la république béninoise.

Abdoulaye Mar Dieye recevant la distinction de Grand Officier de l'Ordre National du Bénin

Abdoulaye Mar Dieye visite le Business Promotion Center d'Abomey-Calavi

Photo de famille avec le personnel du PNUD Bénin

Fin de mission au Bénin de Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD

En fin de mission après une période de dix mois au Bénin, Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident ad intérim du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a été élevée le 30 juillet dernier au rang de Commandeur de l'Ordre National du Bénin.

Remise de cadeau à Mme Sorgho-Moulinier par le personnel au cours du pot d'au revoir

« Votre séjour a été court certes, mais véritablement riche en termes d'activités et de résultats », a déclaré SEM Nassirou Bako Arifari, Ministre des Affaires Etrangères. Il a cité quelques-uns des résultats à son actif, notamment la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Coopération avec le Bénin, la contribution à la transition du Bénin des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) vers les Objectifs de Développement Durable, à l'organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds à Paris et particulièrement à l'élaboration du pacte avec la diaspora.

Pour le Vice Grand Chancelier, « les actions du PNUD sont d'une portée inestimable. Cette décoration est la marque de la gratitude du peuple béninois», a -t-il affirmé.

A son tour, le personnel du PNUD a manifesté à Madame Sorgho-Moulinier le jour de son départ toute sa reconnaissance, au cours d'une cérémonie fort simple, empreinte de témoignages et de gaîté.

En effet, Madame Moulinier a une riche et dense expérience au sein des Nations Unies et plus particulièrement au PNUD. Elle a travaillé pendant plus de 33 ans dans le système onusien, où elle a commencé sa carrière en 1975 à Genève au sein du Cabinet du Directeur de l'Institut International d'Etudes Sociales de l'OIT, sous la Direction de M. Albert Tevoedjrè.

Elle a rejoint le PNUD en 1978 où elle occupa progressivement de très hautes fonctions. Elle a été entre autres Directrice du Bureau du PNUD à Genève (1999 - 2006) et cumulera durant une période intérimaire, les fonctions de Représentant Résident du PNUD et de Directeur du Bureau des Nations Unies auprès des Institutions de l'Union Européenne à Bruxelles. Alors qu'elle avait fait valoir ses droits à la retraite, le Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD l'a rappelée pour exercer les fonctions de Représentant Résident ad intérim du PNUD en 2008 au Cameroun et en septembre 2013 au Bénin.

Madame Odile Sorgho-Moulinier est Secrétaire générale de l'Association « Genève pour Moaga », qui s'occupe du développement de l'éducation primaire pour dix villages au Burkina Faso. A ce titre, elle a été décorée des Palmes académiques au Burkina en 2014. Elle a reçu également les distinctions de Commandeur de l'Ordre du Lion au Sénégal en 1999 et de Chevalier de l'Ordre National du Burkina Faso en 2006. Elle est diplômée de l'Institut d'études politiques (Sciences-Po) de Paris et titulaire du Diplôme d'études supérieures de Droit Public, option Relations Internationales (Université Paris I Panthéon –Sorbonne).

Madame Odile Sorgho-Moulinier a quitté Cotonou le 31 juillet 2014 pour rejoindre sa famille en France.

Prise de fonction de Madame Rosine Sori Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du PNUD

Mme Rosine Sori Coulibaly remettant ses lettres de d'accréditation au Président de la République du Bénin

Mme Rosine Sori Coulibaly a officiellement pris fonction en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin au début du mois d'août 2014. Elle a présenté le mardi 12 août 2014, ses lettres d'accréditation au Président de la République, Dr Boni Yayi.

Avant de rejoindre le Bénin, elle était précédemment au Burundi, où elle a occupé le poste de Représentante spéciale adjointe du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), Coordonnatrice résidente des Nations Unies, Représentante résidente et Coordonnatrice humanitaire.

Madame Sori Coulibaly apporte avec elle des années d'expérience nationale et internationale dans le domaine du développement. Avant d'entrer aux Nations Unies, elle était Economiste au Ministère de la planification et du développement économique du Burkina Faso et membre du Conseil social et économique.

Elle était également conférencière à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) et membre de l'Organisation pour l'émancipation des femmes et des droits de l'homme. Elle a aussi exercé plusieurs fonctions à l'ONU, à savoir Consultante auprès du Département des affaires économiques et sociales, puis Economiste hors classe au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Burundi et au Bénin et Représentante résidente adjointe en Mauritanie.

Quand elle était Coordonnatrice résidente et Représentante résidente des Nations Unies au Togo, Mme Sori Coulibaly a travaillé étroitement avec des partenaires nationaux et internationaux pour développer une approche commune face aux défis liés au développement et au processus électoral. Elle a mobilisé des fonds très importants à cet égard.

De nationalité burkinabé, Madame Rosine Sori Coulibaly est titulaire d'une maîtrise en économie du développement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal et d'un diplôme de troisième cycle en Macroéconomie et planification de l'Institut des Nations Unies pour le développement économique et la planification. Elle est mariée et mère de deux enfants.

« Je crois fermement que chacun d'entre nous peut devenir un leader dans la lutte contre le changement climatique. »

BAN KI-MOON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

#Climat2014 · un.org/climatechange

Directrice de publication
Rosine Sori-Coulibaly

Coordonnateur de la rédaction
Gilbert Poumangué

Rédacteur & Concepteur graphique
Elsie Assogba

Merci à El Hadji Fall, Christiane Nikobamye, Hermance Ekpodessi, Mathieu Houinato, Constant Houndénou, Djidamatou Seni, Solange Agbo-Ola, Moubarakou Salami, qui ont contribué à ce numéro.

Diffusion
Reine Oji

Crédits photos: PNUD Bénin

Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Suivez-nous également sur facebook:
www.facebook.com/PNUDBenin